



**Compte rendu**  
**Commune de Civrieux d'Azergues**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 17 décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le 8 décembre à 19h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 novembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

*Etaient Présents* : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, M. Loic BOUCHARD, Mme Isabelle ADELIN, Mme Françoise BRESSON, M. Mathieu DESBAT, Mme Liliane DALLA LIBERA, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Brigitte BOURGEAY, M. Rocco CAPPELLETTI, Mme Isabelle LUC, M. Alain NODIN, M. Jean PHILIBERT, Mme Laetitia PONGE, M. Pierre-Jean LIOBARD.

*Etaient absents excusés* : Marie-Charlotte HERITIER qui donne pouvoirs à Isabelle ADELIN, Olivier PASQUAL qui donne pouvoirs à Loic BOUCHARD.

Nombre de conseillers en exercice : 16                      présents : 14                      votants : 16

Secrétaire de séance : Pierre-Jean LIOBARD

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Je vous propose de rajouter 3 délibérations d'urbanisme

- Obligation
  - o déclaration préalable à l'édification d'une clôture
  - o déclaration préalable pour le ravalement de façades
  - o dépôt de démolir

Accord du conseil municipal

**Cession Altéo (modification délibération du 19/09/2019)**

Madame le Maire rappelle qu'en date du 19/09/2019, le conseil municipal avait accepté la cession de la voirie par Altéo.

Entretemps, la société ALTEO est devenue la SCCV le Clos Chapuis et compte tenu du permis modificatif, la surface a légèrement changé. Un nouveau document d'arpentage a été réalisé et la SCCV le Clos Chapuis cède la parcelle A n° 2334 d'une superficie de 575m<sup>2</sup>.

A l'unanimité le conseil municipal valide cette délibération.

**Attribution marché électricité**



Madame le Maire laisse la parole à Alain Nodin qui a fait l'analyse des réponses reçues suite à la consultation, car contrairement à la précédente réunion de conseil municipal, le SYDER a informé ne plus pouvoir assurer cette mise en concurrence pour le compte de la commune.

Puissance compteur	Greenyellow (Casino)			Planète OUI			Alternia idée vert			Ekwater prix fixe			Enercoop (militante)			Engie activert 2 ans		
	Coût/an	Abo / an	Kw/h	Coût/an	Abo / an	Kw/h	Coût/an	Abo / an	Kw/h	Coût/an	Abo / an	Kw/h	Coût/an	Abo / an	Kw/h	Coût/an	Abo / an	Kw/h
36 Kw	2977	422	0,1297	3050	351	0,137	2800	336	0,1251	2994	378	0,1238	4230	1418	0,1427	3433	470	0,1504
30 Kw	2946	368	0,1297	3029	306	0,137	2775	293	0,1249	2971	332	0,1238	4009	1172	0,1427	3405	416	0,1504
15 Kw	1029	237	0,1297	1033	196	0,137	950	187	0,1248	1029	298	0,1238	1325	452	0,1427	1204	285	0,1504
12 Kw	1012	213	0,1297	1020	176	0,137	933	166	0,1246	1013	195	0,1238	1264	384	0,1427	1175	249	0,1504
12 Kw	332	213	0,1297	302	176	0,137	280	166	0,1246	317	195	0,1238	516	384	0,1427	387	249	0,1504
9 Kw	1262	186	0,1297	1339	202	0,137	1169	144	0,1234	1274	172	0,1238	1466	281	0,1427	1470	222	0,1504
6 Kw	681	161	0,1297	682	133	0,137	621	123	0,124	679	149	0,1322	755	183	0,1427	800	197	0,1504
6 Kw	836	161	0,1297	888	133	0,137	768	123	0,124	837	149	0,1322	925	183	0,1427	938	197	0,1504
TOTAL / AN	11075	1961		11343	1673		10296	1538		11114	1868		14490	4457		12812	2285	
Coût max des Kwh			0,1297			0,137			0,12443			0,1259			0,1427			0,1504
Classement	2			4			1			3			6			5		

il convient donc de autoriser Madame le Maire à signer les contrats pour chaque point de livraison avec Alternia Idéa Vert, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021  
A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition.

#### Délibérations d'urbanisme à annexer au PLU

Conformément au code de l'urbanisme, Madame le Maire soumet les délibérations suivantes :

#### Edification des clôtures

CONSIDERANT l'intérêt de s'assurer du respect des règles fixées par le Plan Local d'Urbanisme préalablement à l'édification de la clôture et d'éviter ainsi la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux, elle propose de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable, à compter du 01 janvier 2021, sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R421-12 du code de l'urbanisme.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

#### Ravalement de façades

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de soumettre les ravalements de façades à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal, Madame le Maire propose de soumettre le ravalement de façades à une procédure de déclaration préalable, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R421-17-1 du code de l'urbanisme.

Accord à l'unanimité du conseil municipal



## Permis de démolir

Considérant l'intérêt de maintenir cette procédure qui permet de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune, je vous propose d'instituer, à compter du 01 janvier 2021, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

## Présentation du rapport annuel d'activité 2019 du syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues

Ce syndicat comporte 19 communes et une population de 40 164 habitants.

### Ses compétences obligatoires sont

- établissement d'un réseau de distribution par câble ou tout autre support technologique de tous services de radio diffusion et de télévision
- aménagement entretien et gestion du musée des Pierres Folles

### compétences optionnelles sont :

- lutte contre l'érosion
- achat et maintenance des logiciels de gestion communale et de supports informatiques et autres prestations associées

le syndicat poursuit l'informatisation des communes, il achète des logiciels , pour la somme de 39 929€ en 2019. Les frais de maintenance informatique s'élèvent à 95 464€. Un marché avec un prestataire pour la mise en conformité du RGPD a été passé.

Lutte contre l'érosion : pas de gros travaux, juste des aménagements à Chasselay et Porte des Pierres Dorées.

Des études ont été lancées pour 21 960€ - les travaux sont à la charge des communes qui les font réaliser. Le syndicat n'a pas perçu de subvention en 2019.

Musée des Pierres Folles : des acquisitions de matériels, des travaux électriques et la mise en place de la vidéosurveillance ont été réalisés en 2019, pour un montant total de 7 668€

Le syndicat a versé une subvention annuelle de 37 500€ et a payé les annuités d'emprunt pour 9 876€.

## Présentation du rapport annuel 2019 du délégataire pour l'assainissement

Loic BOUCHARD présente le rapport établi par La SAUR délégataire du service d'eaux usées ; il donne les chiffres clés pour l'exercice 2019 :

77 830m<sup>3</sup> assujettis, 772 abonnés raccordés au réseau, 22.255 kml de réseau dont 13.295 de réseau eaux usées et 8.96 kml de réseau eaux pluviales ; 560 ml hydrocurés avec le camion, 1 station d'épuration, 2 poste de relèvement, 1800 équivalents habitants, 61 623m<sup>3</sup> épurés, 8.709 tMS de boues évacuées et 100% des bilans réalisés sont conformes.

Il n'a pas été réalisé de travaux en 2019, mis à part des réparations sur la station d'épuration.

Ce rapport est à la disposition de tous en mairie.



## Questions diverses

**Mur Mr et Mme Queijo** : une nouvelle DP va être déposée pour réalisation d'un mur conforme. La rue restera donc encore fermée.

**Centre de dépistage COVID 19** : le centre sera opérationnel du vendredi 18 au dimanche 20 décembre . Les cabinets infirmiers se sont très bien impliqués. Mme le Maire remercie tout particulièrement les pompiers pour leur aide ; l'organisation étant extrêmement complexe ; les informations de la Région variant d'une minute à l'autre. Les sévériens solidaires et les AJC ont répondu présents. Mme le Maire demande de la réactivité aux élus, durant le week end, en cas de problème. Il aura fallu pas moins de 3 semaines de préparation, d'implication et de réunions pour en arriver là. Beaucoup d'investissement pour que les sévériens puissent avoir un centre de dépistage sur leur commune.

**Colis des Anciens** : Madame le Maire remercie Liliane DALLA LIBERA et tous ceux qui ont aidé à la confection des magnifiques corbeilles, remplies de produits locaux choisis avec soin, qui seront distribuées samedi matin.

**Communiqué de Madame le Maire à son équipe** : Compte tenu du contexte sanitaire depuis les élections, Mme le Maire a regretté de ne pas pouvoir organiser un moment convivial entre agents communaux et élus. Malgré les difficultés rencontrées pour se réunir, beaucoup de travail a pu être fait. Elle remercie les nouveaux élus pour leur implication et espère que 2021 permettra de pouvoir retrouver un peu de convivialité avec son équipe et tous les sévériens.

**En raison des fêtes de fin d'année, et compte tenu du contexte sanitaire, le secrétariat de mairie sera fermé du 24 décembre à 12h au lundi 4 janvier 2021 à 8h30.**

La séance est levée à 20h00